

(N<sup>o</sup> 154.)

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SEANCE DU 4 AVRIL 1845.

---

### Rapport de la Commission des Naturalisations sur la requête du sieur *Pierre Armand Berlize*, sous-lieutenant au 1<sup>er</sup> régiment de ligne.

(Voir le N<sup>o</sup> 214, session 1843-1844 de la Chambre des Représentants.)

---

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né en France, à Dœuillet (Département de l'Aisne), le 10 Février 1812; en 1818, à l'âge de six ans, il a suivi ses parents en Belgique, où il habite depuis lors.

Il a épousé une Belge dont il a un fils né en Belgique.

Le 15 Décembre 1830, il s'est engagé comme soldat au 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie belge, et il est successivement devenu caporal, fourrier, sergent et lieutenant.

Les autorités consultées lui reconnaissent des titres à la naturalisation ordinaire.

Sa demande a été prise en considération par la Chambre des Représentants, à la majorité de 41 suffrages contre 7.

BONNÉ-MAES, Rapporteur.